NAO 2024 : UNE RÉUSSITE DE

Lors des négociations annuelles obligatoires (NAO) au sein de SRA, votre voix (pétition, grève, vos questions sur la rémunération en TCA/TCU), portée par l'intersyndicale, a été entendue et a permis des avancées significatives pour l'ensemble des salariés.
L'intersyndicale **(SNECA, CFTC, CGT, CFDT)** se félicite d'avoir obtenu des mesures qui bénéficieront à tous.

Mesures Salariales Individuelles :

- Enveloppe : 1,75% dont **1,20 % sur les RCI/Expertises.**
- **La garantie conventionnelle (matrice d'équité) n'est plus déduite de l'enveloppe RCI** (ex : pour un salarié dont la garantie serait de 30 € pour l'année et si il reçoit 80 € de RCI, seuls 50 € seront pris sur l'enveloppe du manager).
- **Application au 1er avril.**

Mutuelle :

La prise en charge de la Direction passe de 52 % à **60 %** ce qui compense largement les augmentations 2023 et 2024, **application rétroactive au 1er janvier.**

Restauration :

Tickets restaurant et participation au restaurant d'entreprise : la prise en charge de la Direction passe de 5,95 € à **6,50 €,** la valeur faciale du TR sera portée à 10.83 €, **application au 1er avril.**

REC :

Revalorisation de 2.5 % de tous les montants de REC, **application rétroactive au 1er janvier.**

Mobilités douces :

- Forfait Mobilité Durable : confirmation de la reconduction de la prise en charge annuelle de 200 €.
- Une seconde vague de commande de **100 vélos électriques pour 2024.**
- Aide à l'acquisition d'un véhicule électrique (neuf ou occasion) Location Longue Durée (LLD) **abondement de 2000 €** pour acquisition chez Agilauto pour l'année 2024 (process à venir).
- Cumul possible des 3 mesures

L'engagement de tous a été récompensé !